

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Aguerre.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Association Quartier Latin – Attribution d'une subvention d'investissement.

Dans le cadre de son appui aux activités de « café-théâtre », la Ville de Bayonne a effectué d'importants travaux dans les locaux dont elle a fait l'acquisition, sis 12, rue Gosse, en vue de permettre le développement et l'organisation de ce type de spectacles.

Une convention de mise à disposition des locaux a été signée pour une durée de 7 ans à compter du 27 septembre 2009 avec l'association Quartier Latin.

Pour soutenir l'activité de cette association qui mène un travail important de diffusion et de soutien à la création en centre urbain, la Ville souhaite participer aux investissements d'équipement scénique réalisés par l'association pour optimiser les conditions d'accueil des artistes et des spectateurs.

Le coût de ces investissements est estimé à 11 000 € TTC.

Je vous demande donc d'approuver le versement d'une subvention d'investissement de 11 000 € à l'association Quartier Latin.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.